

Décision du Président n°2022.67

Opération 113 – Avenant au Marché

Etude – Elaboration d'une stratégie globale de gestion des zones humides du bassin versant de la Têt au regard des services rendus

VU le Code général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT,

VU la délibération n°2020/48 : Portant délégation du conseil syndical au président.

VU la délibération n°2020/68 : Adoptant le règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission MAPA du SMTBV.

VU le rapport d'admission des candidatures, d'analyse des offres et la décision de la commission MAPA de demande de complément d'informations en date du 26.11..2020

VU le rapport, d'analyse des offres négociées et la décision d'attribution de la commission MAPA en date du 15.12.2020.

VU la décision 2021.01 du 15 janvier 2021 portant attribution à l'entreprise Ecotone Recherche et Environnement du marché pour la réalisation de l'Etude – Elaboration d'une stratégie globale de gestion des zones humides du bassin versant de la Têt au regard des services rendus.

CONSIDERANT la nécessité de modifier l'acte d'engagement afin de prendre en compte, la réalisation des phases 2 et 3 qui a demandé plus de temps que prévu, l'analyse des enjeux et menaces (phase 2) qui a demandé davantage de travail, la mission complexe, qui a demandé de nombreux retours à intégrer au coup par coup avec les retours des consultations, des acteurs (évaluation des pressions, fonctions, enjeux et niveaux de réponse), et les étapes de concertation supplémentaires rendues nécessaires.

LE PRESIDENT

Décide de modifier l'acte d'engagement du marché pour la Réalisation de l'Etude « Elaboration d'une stratégie globale de gestion des zones humides du bassin versant de la Têt au regard des services rendus » par avenant comme suit :

De modifier l'acte d'engagement du lot 6 relatif au marché de travaux PPREV - Travaux de restauration et d'entretien des milieux aquatiques du bassin versant de la Têt / Travaux ripisylve- 2022 par avenant comme suit

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

ID : 066-200087286-20221208-202267-DE



Publié le 14/12/2022 sur le site du SMTBV

ATTRIBUTAIRE	ECOTONE RECHERCHE ET ENVIRONNEMENT	
	4065 Route de Baziège 31670 LABEGE Siret : 415 094 200 000045	
Montant Initial	HT	65 027.50 €
	TTC	78 033.00 €.
Montant avenant n°1 Ecart introduit par avenant 10 %	HT	6 502.75 €
	TTC	7 803.30 €
Nouveau Montant	HT	71 530.25 €
	TTC	85 836.30 €

Envoyé en préfecture le 13/12/2022

Reçu en préfecture le 13/12/2022

Publié le

ID : 066-200087286-20221208-202267-DE



Publié le 14/12/2022 sur le site du SMTBV

Fait à Perpignan, le 8 décembre 2022



Pierre PARRAT

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.